



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

# CAP

## Installateur en froid et conditionnement d'air

Une  
formation

Certificat d'aptitude professionnelle, par apprentissage

### Programme

#### Matières technologiques et professionnelles :

- ❖ Pratique professionnelle
- ❖ Technologie
- ❖ Dessin technique
- ❖ Prévention Santé Environnement

#### Matières générales :

- ❖ Français
- ❖ Histoire-Géographie et Instruction Civique
- ❖ Mathématiques
- ❖ Physique-Chimie
- ❖ Education Physique et Sportive

### Validation du diplôme

La formation est validée par le diplôme de l'Éducation Nationale.

L'examen se déroule sous forme d'épreuves ponctuelles (examen final)

- ❖ Matières générales (écrites et orales)
- ❖ Matières professionnelles (écrites et pratiques)

Poursuite d'étude possible : Brevet professionnel Installateur Dépanneur en Froid et Conditionnement d'Air.

100%  
de réussite  
en 2017

### Rythme de l'alternance

La formation est dispensée au Centre de formation de l'artisanat situé à Nouville par une équipe pédagogique et en entreprise par le Maître d'apprentissage.

Rythme de l'alternance correspond à : **3 semaines en entreprise et 1 semaine de cours au CFA.**  
Le calendrier prévoit 11 semaines et 3 jours de cours par an.

Nombres d'heures de cours prévues sur les 2 années : 906 heures

### Conditions d'admission

- **Avoir au minimum 16 ans**
- Retrait et dépôt des dossiers d'inscription au POINT Apprentissage (de septembre à avril N+1)
- Réunion d'information collective
- **Recherche d'un Maître d'apprentissage**
- Tests de positionnement : Évaluation écrite (français, mathématiques)
- Entretien de motivation avec un conseiller du CFA
- **Signature du contrat d'apprentissage**
- Rentrée au CFA en mars

**POUR S'INSCRIRE**

se présenter au  
POINT Apprentissage  
muni d'une pièce d'identité



14 Rue de Verdun – NOUMÉA

Téléphone : 24 69 49

contact@apprentissage.nc

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI  
DE 8H À 16H

[www.apprentissage.nc](http://www.apprentissage.nc)

Code ROME : I1306

Le titulaire du CAP IFCA, Installateur en Froid et Conditionnement d'Air est un frigoriste-climaticien qualifié capable d'installer en autonomie ou en équipe les équipements d'installations frigorifiques et de climatisations de faibles puissances.

Il réalise les tests et les réglages nécessaires à la mise en service et assure l'entretien et les éventuels dépannages avec assistance.

Pour atteindre ces objectifs, il doit être capable de s'adapter aux conditions du chantier, de respecter les règles d'hygiène et de sécurité, de rendre compte et de communiquer avec les clients.

## Missions

**COMMUNIQUER LES INFORMATIONS AVEC LE CLIENT, L'UTILISATEUR ET LES INTERVENANTS**

**PREPARER ET ORGANISER SON INTERVENTION :** Organiser son poste de travail, choisir les bons matériaux et les techniques adaptées pour chaque intervention.

**INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS :** Repérer, raccorder, assembler les réseaux fluidiques, aérauliques et électriques. Respecter les consignes de sécurité et protéger la zone de travail durant les travaux.

**METTRE L'INSTALLATION EN SERVICE :** Tirer au vide, charger et contrôler l'installation sous tension. Renseigner les documents de mise en service

**ENTREtenir UNE INSTALLATION**



## Profil requis

**Être méthodique** et avoir le sens de la logique. S'adapter aux nouvelles technologies et respecter de façon très stricte les règles de sécurité.

**Avoir** un sens du relationnel.

**Être mobile** pour se rendre sur les chantiers et même prêt à séjourner à proximité pendant la durée des travaux.

## Statut de l'apprenti

- ❖ Salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification
- ❖ Rémunéré par l'employeur suivant le barème en vigueur
- ❖ Salaire totalement exonéré des charges patronales : couverture sociale CAFAT prise en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.